

Rencontre du Club des villes et territoires cyclables

Hôtel de Ville de Paris, 14 mars 2018

« *Tous écomobiles, tous à vélo !* »

Introduction

J'ai le plaisir d'introduire notre Rencontre nationale 2018 à Paris et de vous remercier pour votre participation toujours aussi nombreuse. Ce rendez-vous est un temps fort de notre réseau et un moment convivial d'échanges entre élus, techniciens et experts.

Je le souligne chaque année : nous avons la grande chance de vous accueillir dans d'excellentes conditions grâce à la Ville de Paris, et notamment à notre collègue et ami Christophe NAJDOVSKI, maire-adjoint et administrateur du Club. En votre nom, au nom du Conseil d'administration du Club, je l'en remercie vivement !

Cette année, le thème de notre Rencontre nationale est résolument placé sous l'angle de l'optimisme et de l'avenir. Oui, nous devons devenir TOUS ECOMOBILES ! Et le vélo, la mobilité active sont appelés à jouer un rôle majeur dans cette mutation déjà à l'œuvre mais qu'il faut accélérer.

Vous me direz que ce n'est pas un sujet nouveau pour nos territoires et pour nos réseaux. Le développement de l'écomobilité est au cœur du logiciel de nos organisations Club, FUB et même GART... Il sous-tend en effet nos programmes d'action et notre mobilisation depuis toujours car nous agissons pour favoriser le développement de l'usage du vélo. Pour inciter les gens à passer au vélo ou à mettre une dose de vélo et de marche dans leur mobilité quotidienne.

Ce qui change en 2018, c'est certainement la conviction qu'il faut accélérer !

L'an passé, nos 40 propositions articulées autour de 10 axes, à l'attention des candidats aux élections Présidentielle et Législatives puis notre cahier d'acteur dans le cadre des Assises de la mobilité martelaient cet impératif :

Il faut ACCELERER !

Désormais, il ne s'agit plus d'expliquer POURQUOI il faut agir mais de montrer COMMENT AGIR VITE et d'accélérer les transformations en cours.

Car OUI il y a URGENCE !

Nous le savons toutes et tous ici, la France est un des mauvais élèves européens en termes de pollution atmosphérique et risque de grosses amendes sur ce sujet. Elle a transmis son plan d'action à la Commission européenne le mois dernier. **Et celui-ci comprend des mesures en faveur du vélo qui pèsent lourd dans la balance des réductions d'émissions de polluants.** D'autres mesures contribueront à ces baisses comme la réalisation (qui pourrait devenir obligatoire) de zones à faibles émissions dans les villes et amplifieront le succès des mesures vélo. Rappelons que la pollution de l'air est responsables de plus de 400 000 morts prématurées par an dans l'Union européenne dont plus de 45 000 en France, sans compter les personnes atteintes de maladies respiratoires et cardiovasculaires. Un fléau sanitaire chiffré à plus de 20 milliards d'euros par an si l'on ne devait retenir que cette vision comptable (qui manifestement cela dit est parfois l'argument qui porte le plus...).

Non seulement il ne s'agit plus de regarder le vélo avec condescendance comme le soulignait Elisabeth Borne, ministre des Transports, lors de la clôture des Assises de la mobilité le 13 décembre dernier, mais on compte

désormais sur le vélo comme levier majeur pour atteindre des objectifs impératifs !

C'est un changement important de tempo pour nous, acteurs du vélo et de la mobilité active. La nécessité d'accélérer est reconnue !

Les conclusions des Assises de la mobilité, les propositions ambitieuses du Conseil d'orientation des infrastructures et des groupes de travail, nos contributions dans cette grande concertation, tout converge vers le constat qu'il faut – enfin ! – doter notre pays d'une vraie stratégie en faveur du vélo et de la mobilité active. Une vraie stratégie c'est-à-dire des objectifs quantifiés, des mesures financées et un calendrier !

La préparation du projet de loi d'orientation des mobilités est encore en discussion et nous échangeons avec le ministère – désormais quasi quotidiennement – avec des propositions d'ajouts et de modifications, avec des stratégies aussi afin d'aider à pousser certains points encore en débat voire en difficulté dans les discussions interministérielles.

Vous vous en doutez, ce sont les sujets financiers qui sont les plus délicats et qui appellent une vigilance accrue : la prime VAE n'est toujours pas sécurisée, l'IKV généralisée et obligatoire n'est pas encore gagnée et il n'est pas certain que les 350 millions d'euros du scénario 2 du Conseil d'orientation des infrastructures ne soient pas revus à la baisse. Je rappelle qu'avec la FUB nous estimons à 200 millions d'euros par an le montant de l'aide nécessaire à l'accélération des infrastructures vélo, sur la durée du quinquennat. C'est ce que nous avons ensemble demandé. C'est que nous continuons à porter dans la dernière ligne droite de finalisation de la loi (probablement sous 3 semaines).

Une bonne nouvelle cependant déjà engrangée et sur laquelle j'attire votre attention : avant-hier le cabinet de la ministre nous a indiqué que le

fond de soutien à l'investissement des collectivités créé en 2016 et réaffirmé récemment suite au rapport Pisani-Ferry va être doté pour cette année de 600 millions d'euros. Et le ministère des transports a obtenu que 15% donc une centaine de millions d'euros soient fléchés sur la mobilité. Il attire donc notre attention sur le fait que nos collectivités doivent se tenir prêtes pour porter des projets vélos car ce serait dommage de passer à côté. Concrètement ces fonds sont délégués aux préfets de régions qui vont recevoir incessamment sous peu une circulaire leur donnant la marche à suivre. Il faudra être très réactif si nous voulons que certains projets vélos puissent bénéficier de ces fonds.

Quoi qu'il en soit, le potentiel de contenu favorable au vélo dans la future loi mobilité est énorme, le risque de déception aussi. Nous restons donc mobilisés et vigilants.

Mais nous avançons aussi ! Cette Rencontre 2018 met l'accent sur l'école et l'entreprise, deux vecteurs pour accélérer la transition vers une mobilité plus active et durable. Nous sommes en effet convaincus que les déplacements domicile-école et domicile-travail sont particulièrement adaptés à la transition écomobile qui consiste à repenser le mode de déplacement d'un élève vers son école, son collège, son lycée, celui d'un étudiant vers son université, mais également celui d'un actif vers son entreprise ou son client.

Côté école, l'annonce le 9 janvier 2018 de la généralisation du « savoir rouler » dans le cadre des 18 annonces du Comité interministériel de la sécurité routière est un signal fort. Le Gouvernement prend la mesure de l'enjeu de l'apprentissage pour la sécurité des déplacements à vélo et leur croissance en soulignant que ce « savoir rouler » viendra s'ajouter aux autres savoirs fondamentaux que les élèves doivent maîtriser à leur entrée en 6ème à l'image du « savoir lire », « savoir écrire », « savoir nager ».

Le « savoir rouler » existe déjà dans certaines académies : il va donc être généralisé.

L'encouragement de l'écomobilité scolaire dans les territoires se traduit par une grande diversité d'actions : faisons les connaître et dialoguer ! C'est le but du réseau national et du portail que nous sommes en train de constituer. Ils permettront de domicilier et de partager des ressources nombreuses mais dispersées, de ne pas réinventer une démarche dans telle collectivité tandis qu'elle a déjà été modélisée et évaluée dans telle autre...

Merci aux adhérents qui ont participé hier à la journée de travail que nous avons animée avec Vivacités pour concevoir et organiser ce réseau national et ce portail !

Nous découvrirons dans la matinée des retours d'expériences qui montrent combien sont riches et originales les démarches des territoires dans ce domaine.

Côté entreprise, l'obligation qui est faite aux entreprises de plus de 100 salariés de se doter d'un plan de mobilité depuis le 1^{er} janvier 2018 est également un élément de contexte majeur.

Les entreprises sont des partenaires privilégiés pour impulser et faciliter des solutions de mobilité alternative à la voiture et bonnes pour la santé. Nous avons en effet un ennemi commun : **la sédentarité** ! Aussi avons-nous proposé à l'Ademe et à des partenaires de lancer un programme afin d'observer et d'évaluer les actions des entreprises en faveur du sport-santé et de la mobilité active, démarches qui s'ignorent parfois alors qu'elles pourraient se renforcer. Et d'accompagner les entreprises qui souhaitent se lancer. Nous présenterons donc cet après-midi le programme national que l'Ademe a accepté d'engager et nous l'en remercions. Et nous sommes heureux de collaborer dans ce programme avec la Fédération française du sport d'entreprise et l'Observatoire national de l'activité phy-

sique et de la sédentarité, avec des collectivités adhérentes comme la Région Ile-de-France et son programme Pro'Mobilité ainsi que Déclic'Mobilité qui fédère des entreprises sur le territoire de la métropole lilloise.

Le Club va également renforcer sa collaboration avec la Fédération des acteurs des plans de mobilité, très dynamique depuis sa création en 2016. Elle a publié un guide en partenariat avec le GART en 2017 : « Plans de mobilité : définition et aide à la mise en œuvre ». Nous signons aujourd'hui une convention de partenariat afin, notamment, de réaliser un guide pratique à l'attention des employeurs, sorte de livre blanc pour le développement de l'usage du vélo pour les déplacements domicile/travail et professionnels dans le cadre d'un plan de mobilité qui viendra compléter ce guide.

En conclusion, je souhaite redire que si toutes les planètes ne sont pas alignées – la planète Bercy a toujours du mal à se mettre dans l'axe du vélo –, l'époque est favorable. Favorable à une accélération de la prise de conscience que le vélo et la mobilité active ont beaucoup d'atouts, qu'ils peuvent rendre un service important à la mobilité, à la santé, à la qualité de vie et au développement économique.

Autrement dit, si la mobilisation des acteurs – écoles, entreprises et bien sûr Etat – aux côtés des collectivités locales est au rendez-vous, 2018 sera bien l'année de l'essor de la pratique du vélo dans notre société !

Je vous souhaite de bons travaux, de riches échanges et une très bonne Rencontre 2018.

Pierre SERNE, Président